

## NOUVEAUTE : BONUS SAFRAN



Décembre 2019



Enfin la direction répond en partie à nos demandes répétées !

**BONUS**

Rappel de la politique de bonus Safran

Bande	1 (Hors Statut)	2 (Hors Statut)	3 et 4 (Hors Statut)	5 (Positions 3BS – 3C)
Bonus court terme (% du salaire annuel)	25% + ILT	20% + ILT	15% + ILT	10%

ILT : Intéressement Long Terme, distribué sous forme d'actions

La CFE-CGC a depuis des années, demandé à élargir cette pratique aux autres positions !

Contexte actuel

Safran, en écart dans ce domaine de rémunération par rapport aux pratiques de l'industrie, et ayant la volonté d'harmoniser suite à l'intégration de Zodiac, propose de revoir le dispositif dans tout le Groupe.

**Nouveau!**

Dispositif proposé

L'élargissement des Bonus s'appliquera ainsi :

- ✓ **3A : Bonus cible de 4% en 2021 (payé en mars 2022)**
- ✓ **3B : Bonus cible de 7% en 2020 (payé en mars 2021)**

Les salariés seront notifiés individuellement en Décembre 2019 avec le même règlement du Bonus Court terme que celui pour les 3BS et plus, en vigueur actuellement.

Une réponse en 2 temps



Questions en suspens

A ce stade, la note n'est pas encore communiquée, ni les informations sur la manière dont seront fixés les objectifs collectifs et individuels ou sur le budget associé (sans impact sur le budget NAO, confirmé par la Direction)

Nous ne pouvons que nous réjouir d'une telle mesure, même si l'écart reste important avec les positions 3BS et plus...

## Retour sur les actualités récentes



### → ASTREINTES

En réponse à nos multiples interventions auprès de la Direction, celle-ci a revu sa première version de note sur les Astreintes, afin d'améliorer les points suivant :

- Revalorisation forfaitaire des Ponts et Jours Fériés, à hauteur de 3 unités de Base d'Astreinte (soit 93€)
- Ajout d'un plancher d'indemnisation pour les Techniciens fixé à 30 minutes

**Malgré nos nombreuses propositions d'améliorations sur les conditions d'astreintes, peu ont été retenues... Cette v2 est néanmoins un geste en regard de nos demandes exprimées depuis mi Juillet**

### → EGALITE PROFESSIONNELLE & MIXITE - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Suite à la signature de ces accords au 1<sup>er</sup> semestre 2019, la Direction nous a présenté les actions réalisées et celles prévues sur 2020, avec notamment la création de pages Insite dédiées sur ces 2 thèmes, ainsi que des campagnes d'affichages et de sensibilisation.

### → TRAVAUX PENIBLES

La négociation sur les Travaux Pénibles se poursuit, avec la revue, un par un, des postes éligibles, sur les différents sites Safran AE. Une finalisation de la négociation est prévue au 18 Décembre 2019.

**La CFE CGC s'est rendu sur tous les sites éligibles aux Travaux Pénibles afin de mieux défendre ses salariés !**

### → REFORME DES RETRAITES

La CFE-CGC rappelle que cette réforme est uniquement politique et inutile sur le plan économique. Pour marquer son opposition au projet de réforme, la CFE-CGC se joindra à la manifestation du 5 décembre prochain et appelle le gouvernement à la négociation.

**Rejoignez-nous, la CFE-CGC défendra vos intérêts !**

POUR VOUS  
AVEC VOUS  
PARTOUT



Christophe Simon  
[Christophe.simon@safrangroup.com](mailto:Christophe.simon@safrangroup.com)  
Pascale Fauvel  
[Pascale.fauvel@safrangroup.com](mailto:Pascale.fauvel@safrangroup.com)  
Gilles Querrien  
[Gilles.querrien@safrangroup.com](mailto:Gilles.querrien@safrangroup.com)

